



**COMPTE RENDU PARTIEL  
CONSEIL MUNICIPAL  
VENDREDI 8 MARS  
(en application de l'article L 2121-25 du CGCT)**

L'an 2019, le 8 mars 2019 à 20 h 00, le Conseil municipal, convoqué le 1er mars 2019, s'est légalement réuni, en Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Marc ANGENAULT - Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers votants : 29

**MODALITES D'ORGANISATION ET CONDITIONS FINANCIERES POUR LE SPECTACLE « LES KONKASSEURS DE KAKAO » DU 13.04.2019 A L'ESPACE AGNES SOREL :**

Par 23 voix pour, 6 abstentions (Mme PAQUEREAU, Mme LESNY-VARDELLE, M. MALJEAN, M. VINCENT, Mme BONVALET, M. ADAM), le Conseil municipal accepte les modalités d'organisation et conditions financières pour le spectacle intitulé « Les Konkasseurs de kakao » de la compagnie « LE THEATRE DE LA FRONDE » qui sera proposé à l'Espace Agnès Sorel le samedi 13 avril 2019.

**CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT « PRESTATION DE SERVICE ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (PSO ALSH) / PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE :**

Par 28 voix pour, 1 abstention (Mme PAQUEREAU), le Conseil municipal décide de contractualiser avec la CAF pour permettre la signature des conventions « Prestation de Service Ordinaire Accueil de Loisirs Sans Hébergement Périscolaire », pour les quatre structures déclarées ALSH dont la ville de Loches est gestionnaire (garderies périscolaires et ALSH Maurice Aquilon), et « Prestation de Service Ordinaire Accueil de Loisirs Sans Hébergement Extrascolaire », pour l'ALSH Maurice Aquilon (vacances scolaires).

**TARIFS DES ANIMATIONS DU PATRIMOINE POUR LA SAISON 2019 :**

Par 23 voix pour, 6 abstentions (Mme PAQUEREAU, Mme LESNY-VARDELLE, M. MALJEAN, M. VINCENT, Mme BONVALET, M. ADAM), le Conseil municipal fixe les tarifs des animations du patrimoine pour la saison 2019.

**GESTION DES VISITES GUIDÉES ET DES ANIMATIONS VILLE D'ART ET D'HISTOIRE – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'OFFICE DE TOURISME LOCHES SUD TOURAINE :**

Par 28 voix pour, 1 abstention (Mme PAQUEREAU), le Conseil municipal autorise à signer la convention de partenariat avec l'Office de Tourisme Loches Sud Touraine pour les visites guidées de la Ville de Loches du 01/04/2019 au 31/12/2019.

**CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CREDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU :**

Par 29 voix pour, le Conseil municipal autorise à signer la convention de partenariat avec le Crédit Agricole pour la prise en charge financière d'un mobilier de scénographie numérique au sein de la Maison-Musée Lansyer dans le cadre de l'exposition temporaire intitulée « Lansyer, Canaletto et Piranèse Images d'Italie » qui sera présentée du 1<sup>er</sup> mai au 11 novembre 2019.

**CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LES EDITIONS FATON :**

Par 28 voix pour, 1 abstention (Mme PAQUEREAU), le Conseil municipal autorise à signer la convention de partenariat avec les éditions Faton, afin de participer à la promotion du musée auprès d'un public familial et des jeunes lecteurs en particulier.

**REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA VILLE DE LOCHES : BILAN DE LA CONCERTATION :**

Par 23 voix pour, 6 abstentions (Mme PAQUEREAU, Mme LESNY-VARDELLE, M. MALJEAN, M. VINCENT, Mme BONVALET, M. ADAM), le Conseil municipal approuve le bilan de la concertation pour la révision du Plan Local d'Urbanisme de la ville de Loches.

**TRAVAUX DE MISE EN SECURITE DES REMPARTS DE LOCHES – CONVENTION DE CO-MAITRISE D'OUVRAGE – AVENANT N°1 :**

Par 28 voix pour, 1 ne prend pas part au vote (M. MALJEAN), le Conseil municipal annule et remplace la délibération 2019/02/n°13 en date du 18 février 2019, approuve l'avenant n°1 à la convention de co-maitrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux de mise en sécurité des remparts de Loches signée le 24 mars 2016,

Fait à Loches, le 11 mars 2019

Le Maire,



Marc ANGENAULT